

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 102 (1966)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

396

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



(Photo Elizabeth Hase, Frankfurt)



Les ardoises d'écologes en véritable ardoise noire de Frutigen représentent le matériel idéal pour les petites classes

Fabrique d'ardoises de Frutigen SA

Téléphone : (033) 9 13 45

La Fabrique d'ardoises de Frutigen S. A. est à même de livrer dans un délai très rapide n'importe quelle quantité d'ardoises pour écoliers.



« Gouache » CARAN D'ACHE

Couleurs couvrantes d'une luminosité incomparable. Mélange très facile !



Etui de 15 couleurs 11.15
Etui de 8 couleurs 5.25 et 6.45

Gouache en tubes. Etui de 15 couleurs 14.25

La bonne adresse pour vos meubles



Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

« Les Billodes », foyers d'enfants, au Locle cherchent

1 éducateur

1 couple chefs de « famille »

Entrée tout de suite ou à convenir.

Prière d'envoyer les offres avec curriculum vitae et références à la Direction de l'établissement.

L'Ecole suisse d'ALEXANDRIE

cherche, pour l'automne 1966

une jardinière d'enfants

La préférence sera donnée à une candidate de langue maternelle française ayant de bonnes connaissances d'autres langues. Durée du contrat d'engagement: trois ans ; aux conditions fixées par l'administration fédérale. Participation à la Caisse de pensions du corps enseignant des écoles suisses de l'étranger. Pour toutes informations complémentaires, s'adresser par écrit au secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3000 Berne, à qui doivent être envoyées également les lettres de candidature accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de diplômes et certificats, d'une photo et d'une liste de références.

comité central

3.P.R. — Comité central

Le Comité central de la SPR a siégé au Gurten, près de Berne, le samedi 12 mars, après-midi, et même tard le soir.

La plus grande partie de la séance a été consacrée à préparer la réunion du lendemain avec nos collègues du comité SLV.

Parmi les autres objets à l'ordre du jour, le comité a appris avec plaisir que l'organisation du congrès de 1966 avance grâce à un gros travail des collègues de la section de Vevey. Un important problème, celui des finances, est à peu près résolu ; le rapport général est déjà chez l'imprimeur. On espère qu'il paraîtra à temps pour que tous les membres de la SPR aient le loisir de l'étudier et de présenter des observations.

Le programme général du congrès 1966, à Montreux, a été établi :

Vendredi 17 juin : matin, commission du rapport ; après-midi, assemblée des délégués.

Samedi 18 juin : « Le problème de la pénurie d'instituteurs » « Où en est l'Ecole romande ? » ; soir : création d'une pièce de théâtre inédite.

Dimanche 19 juin : excursion au choix : 1. Chaussy, les Mosses et le barrage de l'Hongrin ; 2. Col de Jaman.

Les nouveaux statuts de la SPR, adoptés en 1960 et complétés par de nombreux règlements, ont donné pleine satisfaction. La période de rodage est maintenant terminée et de petites mises au point sont possibles, notamment au sujet de la date de début et de fin d'exercice. Il est anormal que les comptes de la SPR s'arrêtent à fin septembre, alors que ceux de l'« Educateur » vont jusqu'à la fin de l'année civile (art. 11). Le comité proposera donc de prendre cette date comme règle pour tous les comptes.

Il en résultera naturellement le renvoi de l'assemblée des délégués au printemps (modification de l'article 22).

D'autre part, le Comité central revient à la charge en proposant la constitution d'un bureau de l'assemblée des délégués.

Enfin une large discussion sur l'éventuelle institution d'un secrétaire permanent montre que l'évolution de nos différentes sections est fort inégalement avancée. Le travail de préparation se poursuivra.

Le dimanche 13, les deux comités SLV et SPR, ainsi que deux représentants de la Société suisse des maîtres secondaires, ont tenu leur séance commune annuelle. Nous en donnerons un compte rendu succinct dans un prochain numéro.

G. W.

Voyage en Israël (été 1966)

La SPR a confié l'organisation de ce voyage en Israël (10 à 18 juillet 1966) à l'Agence Wagons-Lits-Cook.

Renseignements pratiques :

Des renseignements précis seront adressés aux collègues qui s'intéressent à ce voyage.

Délai d'inscription : **18 avril 1966** à adresser au siège SPR, chemin des Allinges 2, 1000 Lausanne, au moyen du bulletin ci-dessous :

Bulletin d'inscription

Je m'inscris pour le voyage :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Signature : _____

vaud

Excuses d'abord !...

Un malheureux imprévu m'empêche de faire paraître le troisième article concernant la pénurie et ses remèdes et je m'en excuse.

Je saisis cependant l'occasion de vous rappeler que ce dossier nous concerne tous et que vous pouvez faire parvenir vos suggestions et propositions au bulletinier qui en fera bon usage.

Félicitations ensuite !

Nos élections législatives cantonales sont déjà du domaine du passé ; les urnes sommeillent à nouveau dans une armoire, l'abondant courrier électoral a rejoint la maculature et les listes électorales inutilisées font le bonheur des maîtres qui veulent tenter de faire comprendre le système de la représentation proportionnelle à leurs élèves.

Mais qu'en reste-t-il ?

Loin de nous l'intention de pronostiquer l'avenir politique de notre canton, de jauger les forces en présence.

Nous voudrions simplement remercier ceux de nos collègues, actifs ou retraités, qui ont accepté de faire acte de candidature, de se soumettre au verdict populaire. Ils étaient nombreux sur les listes, quelles qu'en soient les couleurs et ils se retrouveront nombreux sur les travées de l'hémicycle du Grand Conseil. Nous les

félicitons donc sans réserve pour l'hommage qui leur est aussi rendu et sommes heureux de savoir que l'école et notre corporation pourront toujours être représentées et écoutées au sein de nos autorités.

Bonne législature !...

jfr.

Educatrices des petits

Nouveau comité

Présidente : Mme Françoise Cereghetti, Lausanne ; vice-présidente : Mlle Claire-Lise Tavernier, Lutry ; secrétaires : Mlle Françoise Duboux, Lausanne et Mlle Pierrette Beetchen, Morges ; procès-verbaux : Mlle Marianne Oberli, Yverdon ; caissière : Mlle Rose Laurent, Lausanne ; préposée au matériel : Mlle Annette Kuffer, Montreux.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Les inscriptions doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, place de la Cathédrale 5, 1000 Lausanne, jusqu'au 26 mars 1966, dernier délai.

Bretigny-sur-Morrens Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Obligation d'habiter la commune.

Cronay Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 12 avril 1966.

Forel/Lavaux Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Appartement à disposition.

Granges-près-Marnand Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 14 avril 1966. Obligation d'habiter sur le territoire communal.

Lutry Maître de classe supérieure.
Instituteur primaire.

Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

Missy Instituteur primaire.

Maîtresse semi-enfantine.

Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

Noville Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

St-Légier - La Chiésaz Institutrice primaire.

Maîtresse de travaux à l'aiguille (à temps partiel).

Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

Croix-Rouge suisse de la jeunesse

Echanges Allemagne

Cette année les échanges Suisse-Allemagne auront lieu du 13 juillet au 3 août pour nos jeunes en Allemagne et du 3 au 24 août pour les Allemands en Suisse. Prix du voyage, assurances, pour les 3 semaines, Fr. 80.—. Tous les convois sont accompagnés par des maîtres SPV ou secondaires.

Convoyeurs — Les collègues qui désirent faire un petit voyage, tout en nous rendant service, peuvent s'inscrire comme convoyeurs. Une petite indemnité pour les frais de route est versée, et le voyage est payé.

Tous renseignements et formulaires d'inscription :

CROIX-ROUGE SUISSE DE LA JEUNESSE

Secrétariat vaudois : 1008 Prilly

1, chemin du Platane — téléphone 24 60 00.

Cet article complète et rectifie l'article paru dans le précédent numéro de l'« Educateur » (séjour d'abord en Allemagne).

Cours normaux 1966 SSTMJRS

Winterthour

Nous publions ci-dessous, à l'intention des collègues qui ne sont pas membres de la « Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire », la liste des cours que celle-ci organise cette année à Winterthour.

Nous signalons également que les participants vaudois reçoivent du Département de l'instruction publique et des cultes un subside de 100 francs par semaine de cours ; à cette somme peut parfois s'ajouter un supplément communal.

LISTE DES COURS

Cours d'une semaine

56 **Enfants-problèmes à l'école primaire et spéciale**, Mlle Axelle Adhémar, Fribourg, du 11.7 au 16.7 ; Fr. 90.—.

57 **Les éléments du dessin**, Mlle Rina Rio, Fribourg, du 11.7 au 16.7 ; Fr. 65.—.

58 **Le dessin aux degrés moyen et supérieur**, M. Gustave Brocard, Lausanne, du 18.7 au 23.7 ; Fr. 65.—.

59 **Le dessin géométrique, industriel et artisanal**, M. Gérard Caillet Pully, du 11.7 au 16.7 ; Fr. 80.—.

60 **Le dessin au tableau noir**, Mlle Rina Rio, Fribourg, du 18.7 au 23.7 ; Fr. 65.—.

61 **L'enseignement du calcul avec le matériel Cuise-naire à l'école enfantine (5 et 6 ans), confection de ma-**

tériel, Mme Yvonne Savioz Sion et Mme Stéphanie Coudray, Vétroz, du 11.7 au 16.7 ; Fr. 95.—.

62 **L'enseignement du calcul avec le matériel Cuise-naire au degré inférieur (7-8-9 ans)**, Mlle Madeleine Mathey, Sion, du 11.7 au 16.7 ; Fr. 65.—.

63 **L'enseignement du calcul avec le matériel Cuise-naire aux degrés inférieur et moyen (7 à 11 ans)**, M. Léo Biollaz, Sion, du 11.7 au 16.7 ; Fr. 65.—.

64 **L'enseignement du calcul avec le matériel Cuise-naire au degré supérieur (12 à 15 ans)**, M. Nicolas Savary, Lausanne, du 11.7 au 16.7 ; Fr. 65.—.

14* **Les techniques artisanales dans l'enseignement du dessin**, M. Walter Saameli, Frauenfeld, du 25.7 au 30.7 ; Fr. 90.—.

15* **L'écriture script décorative**, M. Toni Nigg, Coire, du 18.7 au 23.7 ; Fr. 65.—.

26* **L'enseignement par l'image et le son**, M. Gerhard Honegger, Zurich, du 18.7 au 23.7 ; Fr. 60.—.

29 **Vannerie travail du rotin (cours de perfectionnement)**, M. Lucien Dunand, Genève, du 11.7 au 16.7 ; Fr. 95.—.

30* **Sculpture (cours de perfectionnement)**, M. Fritz Friedli, Berne, du 25.7 au 30.7 ; Fr. 95.—.

31* **Travail du métal (cours de perfectionnement)**, M. Hans Reinhard, Zurich, du 18.7 au 23.7 ; Fr. 105.—.

Cours d'une semaine et demie

65 **Vannerie, travail du rotin (cours pour débutants)**, M. Jürg Barblan, Pully, du 18.7 au 27.7 ; Fr. 110.—.

34* **Construction de modèle réduits d'avions**, M. Fritz Sidler, Wettingen, du 18.7 au 27.7 ; Fr. 110.—.

35* **Travail du métal pour filles**, M. Emil Bühler, Winterthour, du 11.7 au 20.7 ; Fr. 130.—.

Cours de deux semaines

66 **Principes d'enseignement (Ecole active) au degré inférieur**, Mlle A. Demaurex, Morges, du 11.7 au 23.7 ; Fr. 120.—.

67 **Principes d'enseignement (Ecole active) au degré moyen**, M. Jean-Louis Cornaz, Lausanne, du 11.7 au 23.7 ; Fr. 120.—.

68 **Principes d'enseignement (Ecole active) au degré supérieur**, M. Charles Jaccard, Clarens, du 11.7 au 23.7 ; Fr. 120.—.

69 **Enseignement de l'allemand (pour maîtres de langue française)**, M. Pierre Vaney, Pully-Lausanne, du 11.7 au 23.7 ; Fr. 175.—.

46* **Activités manuelles au degré inférieur**, Mme P. Richner, Berne, du 11.7 au 23.7 ; Fr. 120.—.

47* **Activités manuelles au degré moyen**, M. Kurt Spiess, Rorschach, du 11.7 au 23.7 ; Fr. 120.—.

48* **Modelage (cours de perfectionnement)**, M. Albert Tobler, Herisau, du 11.7 au 23.7 ; Fr. 115.—.

49* **Modelage (cours pour débutants)**, M. Guido Wettstein, Appenzell, du 25.7 au 6.8 ; Fr. 115.—.

50* **Sculpture (cours pour débutants)**, M. Werner Dreier, Oberburg, du 11.7 au 23.7 ; Fr. 135.—.

51* **Travail du bois (cours de perfectionnement)**, M. Hans Aeschbacher, Neukirch, du 25.7 au 6.8 ; Fr. 165.—.

Cours de quatre semaines

70 **Travail du papier et du carton**, M. Ed. Geiser, Lausanne, du 11.7 au 6.8 ; Fr. 245.—.

71 **Travail du bois**, M. Bernard Hornung, Prilly, du 11.7 au 6.8 ; Fr. 295.—.

72 **Travail du métal**, M. Roger Allenbach, Genève, du 11.7 au 6.8 ; Fr. 295.—.

Remarques concernant les cours :

Les cours portant les numéros 56 à 72 et 29 sont dirigés par des chefs de cours de langue française.

Les cours marqués * se donnent en allemand, mais, dans la mesure du possible, des traductions seront faites par les chefs de cours ou des participants.

genève

Conditions d'enseignement dans les classes rurales à plusieurs degrés

Assemblées des 25.2 et 11.3. — Ces réunions très sympathiques rassemblèrent une trentaine de collègues descendus des confins de la République et Canton de Genève. Nos « broussards » procédèrent à un double échange de vue sur les conditions actuelles de leur enseignement et celles que le DIP a l'intention de leur offrir dès 1967, dans le cadre du « plan d'études actualisé ».

Mais n'anticipons pas. La commission des maîtres ruraux à peine créée, s'est mise au travail et a formulé de valables contre-propositions aux conclusions générales du rapport de M. l'inspecteur Délétraz.

En attendant de vous les communiquer, voici quelques constatations en ce qui concerne les classes rurales à Genève.

Types de classes. — Les classes urbaines sont **relativement homogènes** puisqu'elles groupent des écoliers d'un seul degré d'âge, dont le niveau mental moyen est considéré comme normal, par suite de la sélection des éléments insuffisamment développés, placés dans des classes de développement ou spéciales. Les classes rurales à plusieurs degrés, en revanche, se distinguent des 3 types précédents par un caractère général : leur **hétérogénéité foncière**. Elles forment en effet un petit monde en soi, chacune ayant ses particularités, selon l'éventail non seulement des âges, mais des types mentaux des élèves qui la composent.

Si l'on envisage par exemple les classes de la 1^{re} enfantine à la 7^e primaire, soit 9 degrés d'âge, nous avons une gamme possible de 36 combinaisons. Sur ce nombre, 21 sont réalisées à Genève parmi les 221 classes à plusieurs degrés, selon les renseignements officiels que nous a fournis M. E. Bölsterli. Voici le nombre de ces classes au 1.2.66, par catégories :

2 degrés :	3 degrés :	4 degrés :	
1E + 2E 52	1E — 1P 11	1E — 2P 11	
1E + 1P 1	2E — 2P 2	2E — 3P 1	
2E + 1P 45	1P — 3P 2	3P — 6P 4	
1P + 2 6	2 — 4 2	4 — 7 2	
2 + 3 22	3 — 5 3		
3 + 4 9	3, 4, 6 1	5 degrés :	
4 + 5 13	4 — 6 9	1E — 3P 2	
5 + 6 11	5 — 7 1	2E — 4P 1	
6 + 7 10			
Total 169	+ 31	+ 21	= 221

De ces 221 classes, 54 sont visées par la réforme, c'est-à-dire celles qui comptent plusieurs degrés à partir de la 4^e.

Voici leur nombre par catégories, avec leur effectif moyen :

Classes de :	2	3	4 degrés
Nombre :	34 +	14 +	6 = 54
Effectif :	?	23	20 enfants

Des prospectus et des formulaires d'inscription peuvent être obtenus aux secrétariats des Départements cantonaux de l'instruction publique et à la direction des cours (M. Albert Hägi, Hammerweg 3, 8404 Winterthur).

Les inscriptions sont à envoyer jusqu'au 31 mars 1966 au Département de l'instruction publique du canton dans lequel on enseigne.

Ces 54 classes représentent le 17 % des 327 classes du canton à partir de la 4^e.

Conditions d'enseignement. — Dans ces classes, le groupement en une communauté d'élèves d'âges et de degrés différents présente des avantages au point de vue de l'éducation ; esprit familial de la classe, esprit d'équipe de chaque degré, admiration des petits pour les grands, qui se sentent ainsi valorisés physiquement et intellectuellement. Du côté de l'instruction, il y a bénéfice pour les plus jeunes (on retient plus facilement ce qui ne nous est pas destiné) et les plus âgés (répétition de notions déjà vues). En revanche, la juxtaposition des degrés, donc des programmes, complique singulièrement la tâche de l'instituteur. Ce dernier est continuellement sur la brèche, contraint de passer d'un degré à l'autre, d'une activité collective à un travail individualisé, de jongler avec l'oral et l'écrit, d'improviser, d'inventer, de se confectionner un matériel approprié. Tout cela sans avoir reçu de formation adéquate, dans le domaine des études pédagogiques. Pourquoi n'ouvrirait-on pas à Geisendorf une classe pilote à 3 degrés, par exemple 2, 3, 4, qui deviendrait 3, 4, 5, puis 4, 5, 6 ?

Actuellement, malgré certaines modalités : groupement de 2 degrés pour certaines disciplines, cycle de 2 ans pour d'autres, l'enseignant est obligé d'accommoder avec son horaire et ses programmes, qu'aucune disposition officielle ne l'autorise à pratiquer, mais que sa responsabilité vis-à-vis des élèves lui impose !

C'est pourquoi, dans le cadre de l'actuelle révision du plan d'études, nous ne pouvons accepter que des mesures qui tendent à alléger notre tâche, dans le sens de la concentration des programmes et non de leur diversification. Car pour nous, l'intérêt de l'enfant est primordial, d'une part, la qualité de notre enseignement prime la quantité de matières à transmettre, d'autre part. Tel est l'esprit dans lequel a travaillé la commission des maîtres ruraux, étant bien entendu qu'à l'impossible nul n'est tenu.

E. F.

Maillard Coiffure

(Intérieur de la Gare de Cornavin)
GENÈVE

HAUTE COIFFURE FRANÇAISE
et Coiffure Création Paris
DAMES - MESSIEURS

Soins biosthétiques
Ouvert sans interruption
Tél. 31 75 20



Tribune libre...

Les propos du sans grade

HARO SUR LE BAUDET !

J'ai découvert dans un article où M. Dominicé parle du sort de sa motion touchant au Plan d'étude de l'enseignement primaire, l'extrait d'un rapport signé par M. Stehlé, directeur du Collège de Genève. Je ne résiste pas à l'envie de vous en porter connaissance.

Le voici :

« Si nous pouvons constater que les résultats sont en général suffisants en division supérieure, nous avons été frappés cette année par la faiblesse générale des classes de septième. Les rapports de maîtres de 7e signalent presque tous le niveau anormalement bas de ces classes, le manque de concentration et d'application d'un grand nombre d'élèves, malgré tous les efforts faits pour les stimuler. Il en résulte un nombre plus grand que d'habitude d'examens à refaire, puisqu'ils sont encore possibles en division inférieure, et aussi de non-promotion à ce degré-là. »

Nul doute que si notre député cite ces constatations, c'est pour prouver une fois de plus l'insuffisance de notre enseignement, c'est-à-dire l'enseignement primaire.

Haro sur le baudet !

Je ne sais guère si telle fut l'intention du directeur du collège. Je lui reproche simplement d'établir

une comparaison abusive et naïve : les élèves de la division supérieure donnent satisfaction, mais pas ceux des divisions inférieures. Autrement dit, plus on se rapproche de l'école primaire, moins ça va ! M. Dominicé s'en sert ainsi, sans songer que le but du collège, tout différent de celui de l'école primaire, consiste à former une future élite ; donc, tous les moyens sont bons, et légaux, d'éliminer dans les degrés inférieurs ceux qui ne peuvent ou ne pourront pas suivre. Le tri étant fait — et l'on sait la faible proportion de collégiens qui parviennent au bout de leurs études — le travail devient satisfaisant avec un effectif sélectionné ! *The happy few* a remplacé la grosse masse. Cette grosse masse avec laquelle nous devons travailler. Et que nous devons hâler dans son ensemble. Sans pouvoir dire : « Ah ! tu ne veux pas travailler ? Ah ! tu ne comprends pas ? Ah ! tu es bête ? Ah ! tu es paresseux ? Eh bien, au revoir ! Je n'ai pas besoin de toi... allons, décampe ! Va ailleurs ! »

Cet *ailleurs* dont dispose M. Stehlé, nous l'ignorons. En revanche, nous connaissons tout comme lui ce « manque de concentration et d'application d'un grand nombre d'élèves ». Et c'est avec une joie un peu sadique que je constate que « le niveau demeure anormalement bas, malgré tous les efforts faits pour les stimuler ».

Allons ! L'école secondaire ne possède pas non plus de remèdes pour faire d'un âne un cheval...

Cela dit pour préciser que le baudet sur lequel on a pris l'habitude de crier haro n'est pas celui qu'on croit.

Le sans-grade.

neuchâtel

Assemblée des délégués

Elle s'est réunie le 10 mars à Neuchâtel sous la présidence de Mlle M.-M. Coulot, de Couvet. L'ordre du jour, quoique copieux, a été épuisé en un temps record. Félicitations à la jeune présidente qui a dirigé les débats de façon claire et aimable.

Après les souhaits de bienvenue, la lecture du procès-verbal n'étant pas demandée, les délégués adoptent sans modification le rapport du Comité central.

Les rapports de caisses sont successivement présentés et commentés par M.-A. Grandjean pour la caisse générale, le fonds d'entraide et le fonds culturel, et par G. Perrenoud pour la caisse VPOD. Dans le rapport des vérificateurs de comptes, F. Houriet relève que la comptabilité de notre association est extrêmement complexe. Malgré la bonne volonté et la conscience du caissier, il n'est nullement étonnant que des erreurs d'écritures puissent se glisser. Aussi, les vérificateurs proposent-ils que le système soit revu et simplifié, notamment en séparant mieux les comptes des divers fonds. L'ouverture d'un second compte de chèques postaux pour la caisse d'entraide est de nature à apporter plus de clarté dans les manipulations des sommes disponibles. F. Houriet propose également que de temps en temps les comptes de la société soient soumis à un contrôle effectué par une fiduciaire.

L'assemblée adopte la première proposition, mais juge que la seconde est superflue, et entraînerait des frais disproportionnés avec l'importance du roulement.

Les comptes qui accusent pour la caisse générale un

déficit de 1532 fr. 30 ; pour le fonds d'entraide un boni de 3250 fr. 70 ; pour le fonds culturel, un boni de 6150 fr. 45 y compris une somme de 5000 francs mise en compte d'attente dans la prévision d'un futur investissement, sont adoptés.

Les comptes VPOD bouclent par un boni de 162 fr. 05. Ils sont également adoptés.

Paul Grandjean informe l'assemblée de l'état du fonds spécial dont les comptes ont été adoptés le 23 février par les membres non syndiqués.

L'assemblée vote ensuite le budget pour l'exercice 1966 qui présente un déficit présumé de 1100 francs.

Nominations statutaires. Faute de candidats, le poste de président de la commission pédagogique, devenu vacant, ne peut être repourvu. Comme cette commission revêt une importance toute particulière, les présidents des sections sont chargés de présenter des propositions jusqu'à fin mai.

Les autres charges sont réparties comme suit :

Vice-président du CC : Paul Grandjean ; suppléant : Mlle H. Jacot. Autre membre du groupe minoritaire et caissier SPN : Marc-A. Grandjean. Caissier VPOD : S. Bouquet. Vérificateurs des comptes pour 1967 : pour la VPOD A. Monnier et F. Vaucher, suppléant B. Bryois ; pour la SPN F. Houriet et Mlle L. Robellaz, suppléante Mlle Perrenoud. Délégué à l'ESP : J. Martin. Délégués au cartel VPOD : M. Jaquet, W. Guyot, A. Blaser, S. Bouquet, J. John, R. Duckert, G. Philippin.

Assurance maladie. La Chrétienne sociale et la Fraternelle de prévoyance présenteront sous peu un projet

de contrat collectif. Nos membres pourront opter pour l'une ou l'autre des caisses.

Selon les nouvelles prescriptions de la LAMA, les frais ambulatoires seront couverts à 90 pour cent avec une franchise de 15 francs. Le contrat de base prévoyant la couverture des frais d'hospitalisation en salle commune sera assorti de possibilités de prestations supplémentaires pour les soins en demi-privé et en privé.

Propositions diverses. Par la voix de son président, C. Zweiacker, la section de Neuchâtel demande que soient mis à l'étude les préoccupations suivantes : occupation des loisirs, usage immodéré et sans discernement de la télévision, absence d'intérêt pour le travail scolaire et à domicile. Le Comité central est chargé d'étudier les moyens propres à rendre les parents attentifs à ces carences d'ordre éducatif.

La proposition du groupe des membres non VPOD, relative à un renouveau de l'activité culturelle de la société est également remise au CC pour étude et propositions.

Il est finalement décidé que désormais les collègues qui, après 25 ans et plus de sociétariat, quittent leurs

fonctions, seront proclamés membres honoraires l'année de leur démission, même si celle-ci intervient un mois après l'assemblée générale.

La séance est levée après que le collègue E. Hasler se soit fait l'interprète des délégués et de la société pour remercier le Comité central de l'énorme travail qu'il a fourni.

G. B.

Fonds de secours

En application de l'article 102 *ter* de la loi sur la caisse de pension de l'Etat, le fonds de secours rattaché à ladite caisse peut intervenir en faveur des assurés selon certaines conditions.

Ces conditions, que le Comité central a demandées, seront multicopiées, et chaque président de section en détiendra un exemplaire.

G. B.

Bienvenue

Bienvenue à Mlle Anne Zurcher, institutrice à Boudry, qui vient de donner son adhésion à la VPOD, ainsi qu'à Mlle Anne-Marie Schudel, institutrice à Peseux.

G. B.

Représentation

En remplacement du collègue Claude Jaquet, le Comité central a désigné Gilbert Philippin, de Peseux, en qualité de délégué de la SPN à la commission III de la Réforme (conditions de promotion dans les classes préprofessionnelles).

G. B.

Voyage en Normandie

Il reste encore quelques places. Le délai d'inscription est prolongé jusqu'au 24 mars.

W. Guyoz,
40, rue G.-Perrenoud,
2400 Le Locle.

Meubles d'écoles

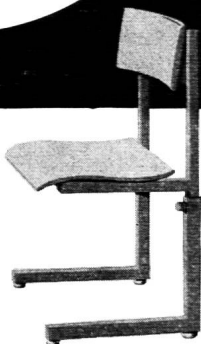


D'une construction fonctionnelle et adaptés à l'anatomie des enfants,

ces meubles d'écoles et de jardins d'enfants

sont en bois PAG indestructible.

Nous sommes spécialisés dans ce délicat domaine d'activité. Demandez-nous des références et la visite sans engagement d'un représentant.



Fabrique de chaises et tables Klingnau SA

Klingnau Tél. 056/51550



6/64

Pour vos imprimés



une adresse

**Corbaz s.a.
Montreux**

Camp des Educateurs et Educatrices de Vaumarcus

Le camp de 1966 aura lieu du 13 au 18 août.

A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir



TISSOT VISODATE T 12

La T 12 est une montre conçue spécialement en vue de la rude vie sportive. Son boîtier renforcé super-étanche résiste à une plongée sous-marine de 120 m.

Tissot T 12 acier
Automatique, date, super-étanche Fr. 190.-
Automatique, super-étanche Fr. 175.-
Date, super-étanche Fr. 145.-
Super-étanche Fr. 130.-

Supplément pour bracelet acier Fr. 30.-
Autres modèles Tissot dès Fr. 80.-

En vente chez :

Le Locle : W. Glauser, place du Marché ; P. Matthey, rue D.-J.-Richard 31. **La Chaux-de-Fonds** : Mayer-Stehlin, L.-Robert 57 ; Ph. de Pietro, L.-Robert 74. **Neuchâtel** : E. Michaud, place Pury ; F. Robert, rue du Seyon 5 ; H. Vuille, place Numa-Droz.

APPRENTISSAGE DE menuisier ébéniste charpentier

dans le canton de Vaud

L'attention des jeunes gens qui désirent apprendre l'un de ces métiers est attirée sur le fait que la fréquentation d'un cours de préapprentissage est obligatoire.

Ce cours de préapprentissage, qui a lieu dans une école professionnelle à Lausanne, **est gratuit**. Il dure quatre semaines et compte dans le temps d'apprentissage.

Les formules d'inscription, ainsi que tous renseignements, peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la **Fédération vaudoise des entrepreneurs**, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. (021) 25 28 21.

Pour favoriser efficacement l'épargne

l'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs **3 1/2 %**

sur ses livrets au porteur **3 1/4**

Siège social :

LAUSANNE Rue Pépinet 1

19 agences dans le canton



notes de travail

Mercredi 1^{er} juillet

Pas de maraude depuis plus d'un mois... Oh ! ce n'est pas sans peine diable ! Mais l'autre matin quelqu'un remarque en classe : « Faut dire que ça ne remplit pas le ventre d'être honnête » et puis... c'est plus facile de rien prendre quand on peut tout acheter, les riches y ont beau jeu de rien « carotter » ! Bref, prime à leur nouvelle vertu, nous trouvons quelques cerisiers à cueillir chez un paysan du coin et ce matin la tribu s'y rend « in corpore » pour leur faire un sort.

Judi 2 juillet

Une jeune collègue qui a conduit ses petits ici pour le bain me dit : « Mon rêve serait de me mettre à leur niveau, je désire tellement supprimer cette image ancienne de la maîtresse d'école ». L'intention est généreuse certes, mais remonte à ma mémoire une remarque de Cousinet : « Sans doute essayons de comprendre les enfants. Mettons-nous à leur place en pensée. Mais en pensée seulement, et par devers nous, sans qu'ils s'en aperçoivent. Les grandes personnes doivent rester de grandes personnes. Quand le petit enfant revient à sa mère, c'est une mère qu'il veut retrouver et pas une compagne de jeu. Quand l'écolier se tourne vers le maître, c'est d'un maître qu'il a besoin et pas d'un camarade de travail. L'enfance a besoin qu'il y ait des adultes. N'ayons ni honte ni peur de nous-mêmes. On nous a recommandé de ne pas les grandir de force pour qu'ils arrivent plus vite à notre hauteur. Ne nous rapetissons pas pour nous mettre à leur place. »

J'écris à nuit tombée. Le ciel est plein d'étoiles, le mur de la terrasse tiède encore. Un vol d'insectes parnache d'étincelles la lampe du jardin ; douceur des soirs d'été à nulle autre pareille.

Je rentre de Montreux où j'ai manqué deux fois me faire écraser ; je sors bâtonné de ce tohu-bohu de moteurs, de ce carrousel de boîtes d'acier où les hommes s'installent pour courir de part en part sans s'arrêter jamais. Au bord du trottoir pourtant, un petit Italien dormait dans les bras de sa mère, d'un beau sommeil plein et paisible. La douceur du sein semblait éteindre le feu de ce vacarme et le tenait à mille lieues de cet enfer.

Salué aussi Bruno qui buvait une bière avec ses parents à la terrasse d'un café. Assis sagement, il écou-

tait les cris d'un juke-boxe qui couvrait jusqu'au tumulte de la rue.

Vendredi 3 juillet

Un professeur de collège me vante les bienfaits de « la sélection ». Que voulez-vous, mon cher, on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs... Choisir, c'est aussi écarter.

Je pense quant à moi à ce nombre redoutable d'échecs qui semble de règle au secondaire. 60 gosses sur 100 commencent leur existence en ne venant pas à bout de ce qu'ils ont entrepris, ratant ainsi l'œuvre commencée. Qu'on ne considère pas ce chiffre avec trop de complaisance. Il pourrait être le désaveu d'un système. Ce qui surprend aussi, c'est que souvent l'enfant est rendu sans autre responsable de son échec. On rencontre même chez quelques enseignants une assurance qui pourrait inquiéter. Le problème de l'échec est complexe, et je suis parfois troublé du fatalisme qui l'accueille. Que voulez-vous, il n'avait pas les moyens. Cela est vite dit. Je trouve chez Cousinet encore cette très belle définition de la réussite : « Vivre pour l'enfant, c'est réussir, triompher. A plus ou moins de frais, selon ses capacités, au milieu de difficultés diverses selon le milieu. Mais il faut qu'il réussisse. Son développement est à ce prix. Un échec modifie ou peine l'adulte, mais ne l'arrête pas puisque, par définition, il n'avance plus. Un échec pour un enfant est un arrêt, un arrêt dangereux pour sa nature, puisque par définition il est un être qui avance. Croître pour lui, c'est toujours réussir. C'est pourquoi quand il est petit, il aime tant les contes de fées qui ne relatent que des réussites. Quand il est plus grand et qu'il regarde des films ou des récits en images, sa sympathie ne va ni aux victimes, ni aux héros (qui souvent ne le méritaient pas), elle va à la réussite, au triomphe qui sont en lui des besoins profonds biologiques. » (fin cit.).

Romain finit de couvrir sa cabane. Nous bouchons à grand renfort de pierres une fouille ouverte l'an passé et qui se transforme en lac à chaque pluie. Bagarre entre Bruno et le peuple d'ici. Va donc eh ! sous-développé, lui lance Jojo... Ah ! elle est belle notre civilisation... Les pays sous-développés... Qu'on leur apporte donc la télé, les juke-boxe, la grande presse et les transistors au plus vite, qu'ils sortent enfin de leur Moyen Age...

Daniel Courvoisier.

bibliographie

Un bel ouvrage

Le Département de l'instruction publique vient de remettre aux membres du corps enseignant un volume consacré à la « Nature neuchâteloise », édité par la Baconnière, référence incontestable. Belle présentation d'un texte dense réparti sur 320 pages.

L'auteur, notre cher collègue et inspecteur, Dr A. Ischer, a réussi à couronner ses observations et ses

cours par une mise au point à laquelle il a apporté tous ses soins, son érudition, sa sagacité, son amour du pays et de la nature. Son collaborateur, M. Brodbeck, a illustré le volume de nonante et un dessins précis, finement exécutés. Il a pris, en outre, sa part à la rédaction dans le domaine zoologique.

M. Ischer, avec bonheur, depuis un très grand nombre d'années, en tant que savant et éducateur, a enrichi non seulement ses élèves, les normaliens notamment,

mais le corps enseignant, de ces connaissances variées et étendues. Il a innové par ses cours sur la « connaissance du pays » qui sont devenus en quelque sorte sa spécialité. Il y a excellé. Quel instituteur n'a pas bénéficié une fois ou l'autre d'une des excursions qu'il dirigeait, où chacun devait s'atteler à une tâche d'observation, de découverte ou d'information touchant à de multiples sujets en tel lieu ou sur tel objet déterminé ? Quelle joie et quelle satisfaction au retour de ces investigations à présenter sa moisson de renseignements, de documents, de trouvailles !

Ces expériences si bénéfiques ont été condensées dans des feuilles que l'Ecole normale publiait et envoyait volontiers à tous ceux qui désiraient les utiliser pour leur enseignement.

C'est en partie le résultat de ce labeur de longue haleine que M. Ischer offre au lecteur en lui proposant douze randonnées à travers notre petit pays.

A vrai dire, nous avons maintenant là, à notre disposition, un guide auquel les amateurs des matières les plus diverses pourront se référer. Et, Dieu merci, il ne s'agit pas d'un guide touristique sec et froid ! La substance est enrobée de poésie car l'auteur est un homme qui ne se borne pas à voir et à observer, mais qui vibre en la douceur « d'un clair matin de printemps » ou à l'évocation d'un site autrefois réputé, aujourd'hui abandonné, ce Puits Godet, par exemple, qui ressuscite en son esprit une scène à la Fragonard : « ministraux en tenue, bourgeois en jaquette au revers de laquelle est épinglé un « pipolet », belles en crinolines et enfants long-vêtus se balançant ou jouant au volant ». Ajoutons à cela quelques anecdotes savoureuses et l'on conviendra que le texte de ce livre n'a rien de rébarbatif, teinté qu'il est d'un coloris empreint d'une nostalgie sympathique et féconde. Ce passé qu'on aime, qu'on a peut-être idéalisé, tant pis ou tant mieux, vient aviver notre amour pour le pays. En ce sens, l'auteur a fait œuvre du plus sain patriotisme et nous pouvons lui en être reconnaissant.

Ainsi, comme Jean-Jacques, qui parcourut en solitaire mais avec passion nos monts et vaux, nous irons selon nos possibilités dans la région toute proche du chef-lieu, ou au Chasseron, ou encore à la garide de Chaumont, autour de Chasseral, au Bas-du-Cerneux, longer le Doubs, source inépuisable d'intérêt, explorer le Bois des Lattes où l'auteur travailla sa thèse de doctorat, la Brévine, Vaumarcus, le Creux-du-Van, le Val-de-Ruz. Cette énumération montre qu'aucun endroit de chez nous n'a échappé à l'attention de l'auteur, que tout Neuchâtelois attaché à sa terre et, singulièrement, tout membre du corps enseignant, peut se réjouir de la parution de cet ouvrage. Il répondra à ceux qui voudront satisfaire leur curiosité scientifique, ce besoin qui devrait animer tout vrai pédagogue. La botanique, la zoologie, la géologie, la mycologie y trouvent leur compte et sont devenues ici matière de vulgarisation. M. Ischer y a parfaitement réussi. Qu'il en soit félicité et vivement remercié ainsi que son collaborateur !

W. G.

Etudes pédagogiques

La dernière livraison des « Études Pédagogiques »*, qui se distingue tant par son épaisseur inhabituelle que par l'intérêt général que présentent les sujets traités, offre en particulier à ses lecteurs un important article de W. Hutmacher, sur « Les machines électro-

ques au service de l'école » qui montre de façon concrète l'aide prodigieuse que le traitement automatique de l'information peut apporter désormais à l'organisation scolaire et à la recherche scientifique pour le progrès de l'école, prévisions d'effectifs, données d'ordre médical, psychologique, sociologique, etc.). L'analyse des premières expériences et le programme de travail du Service de la recherche sociologique du Département genevois de l'instruction publique — premier en son genre en Suisse — sont à cet égard de la plus haute importance.

Autres cantons, autres expériences : tandis que Neuchâtel verse au dossier romand un rapport précieux sur l'enseignement des sciences expérimentales, Vaud présente l'organisation de son Séminaire pédagogique secondaire et le Tessin nous parle de la formation professionnelle des futurs instituteurs (W. Lanz, « Le renouveau de l'enseignement des sciences expérimentales au degré inférieur du cycle secondaire des écoles neuchâteloises » — G. Panchaud, « Le Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire du canton de Vaud » — C. Speziali, « La quatrième année de l'Ecole normale tessinoise »).

Le Valais n'est bien entendu pas absent de cet éventail romand : le bel article de E. Schüle qui déborde, lui, des préoccupations purement scolaires, « Le Valais à travers le glossaire des patois de la Suisse romande », intéressera vivement tous les Valaisans et les amis du Valais.

Deux disciplines, le pré-calcul et le dessin, font enfin l'objet de deux études remarquables, riches en idées neuves : B. Beauverd, « La genèse du nombre chez l'enfant et le pré-calcul » — C.E. Hausmann, H. Mottaz, W. Mosimann, « Quelques considérations sur l'enseignement du dessin à l'école secondaire ».

Pour terminer, dans la seconde partie, le lecteur prendra connaissance des rubriques traditionnelles : conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, chroniques scolaires, notes bibliographiques, etc., qui témoignent elles aussi du dynamisme de notre école romande.

R. L.

* « Études Pédagogiques 1965 », annuaire de l'instruction publique en Suisse. Un volume broché sous couverture illustrée deux couleurs, 15 × 22,5 cm., 160 pages et 4 pages de hors-texte, Fr. 7.—. Rédacteur : Jean Mottaz, directeur de l'enseignement secondaire du canton de Vaud. Editions Payot, Lausanne.

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



**CITO
MASTER 115**

L'hectographe le plus
vendu dans les écoles,
instituts, collèges.
Démonstration sans enga-
gement d'un appareil
neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Epalinges, téléphone (021) 32 64 02.
Pour FRIBOURG/NEUCHÂTEL/JURA BERNOIS :
W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.

Parents + instituteur = 1

Combien de collègues affirment avec véhémence ou regret que nous sommes des incompris, que l'éducation de la jeunesse actuelle est délaissée par les parents. Il est paradoxal de juxtaposer le progrès des sciences de l'éducation et les difficultés croissantes que rencontrent les parents dans l'accomplissement de leur tâche. Il est pourtant hors de doute qu'une information vulgarisatrice par la presse, la radio et la télévision les atteint quasi quotidiennement.

L'existence de la famille est souvent morcelée en divers milieux : usine, bureau, école, centre de loisirs, foyer, stade, restaurant... les membres qui la composent ne se rencontrent qu'aux repas rapidement ou devant le petit écran, longuement mais dans le silence ! Quelle place reste pour l'école dans cette affaire avec ses devoirs, ses problèmes et ses méthodes dites nouvelles ?

Cependant jamais comme aujourd'hui le maître n'a eu besoin de l'appui de la famille — accordé jadis inconditionnellement comme une marque de respect due à la fonction. Il doit lutter pour obtenir l'audience de certains milieux et enseigner dans de bonnes conditions : la coopération avec les parents semble de première nécessité.

LES DONNÉES D'UNE EXPÉRIENCE

J'enseigne dans une classe à un degré de 20 à 25 élèves. Je conduis ces enfants de la 3^e à la 5^e année primaire, fin du cycle primaire en terre neuchâteloise. Fontainemelon est un village très industrialisé : une usine dont les 85 % des familles tirent leur gagne-pain. Dès lors se pose le problème du travail de la mère dans l'entreprise (majorité dans ma classe). La main d'œuvre étrangère occupée envoie ses enfants à l'école, dont ils représentent les 10 % de l'effectif.

L'EXPÉRIENCE

Dans la première semaine de l'année scolaire, les parents reçoivent une convocation les invitant à venir en classe, un soir, pour établir un premier contact, prendre connaissance d'une façon sommaire des méthodes de travail, entendre les devoirs et les droits des parents comme de l'instituteur. Pour des raisons administratives, les parents renvoient un coupon-réponse où ils annoncent leur participation. Cette première conférence de parents fut suivie par presque toutes les familles.

Deux éléments semblent les avoir frappées :

— les méthodes utilisées ne sont pas simples caprices du maître mais résultat de recherches menées scientifiquement (les techniciens de l'industrie sont particulièrement intéressés par ce point).

— L'école étant publique par définition, la porte de la classe leur est ouverte tous les jours, à toute heure, et leur visite est vivement souhaitée. Il est vrai que ce droit sera peu utilisé mais il évite les remarques désobligeantes par lesquelles certains affirment que la communauté scolaire est une société secrète qui conspire contre la famille ! Plus encore, en les faisant partager occasionnellement les intérêts scolaires, les parents auront la fierté de montrer ce qu'ils connaissent bien : visite d'un rucher avec un apiculteur, ob-

servation d'un aquarium avec l'aquariophile (!), diapositives ou films, témoins de courses d'école ou de voyages, enfin réparation de matériel par les bricoleurs ou l'atelier de mécanique de l'entreprise.

De la discussion est née l'idée qu'une plus large information permettrait une aide plus efficace des parents.

C'est ainsi que, six mois plus tard, une nouvelle convocation les pria de passer en classe un samedi matin pour voir, parmi les nombreux problèmes que pose l'enseignement de notre langue, l'enseignement de la rédaction par le texte libre et ses conséquences : imprimerie, linogravure, journal scolaire..

Les parents se déplacèrent en plus grand nombre encore car il y avait l'attrait d'une classe au travail (et de leur enfant au milieu d'elle). Après information, ils purent assister simultanément à la correction du texte et aux activités annexes. Enfin, un échange de vue conduit par le maître, auquel participait l'inspecteur, connaisseur de la méthode Freinet, permit aux visiteurs de poser des questions sur les apports d'un tel exercice. La nouvelle année scolaire permettait une troisième invitation avec un ordre du jour en deux points :

1. Préparation de l'année scolaire.
2. Exposé et discussion sur : Nos enfants et la lecture.

Titulaire d'une classe de stage près l'Ecole normale cantonale, je tenais à présenter les méthodes nouvelles dont j'expliquai rapidement l'intérêt. Une question fut soulevée : l'enseignement de l'arithmétique, et une proposition faite : pouvez-vous consacrer une soirée à ce sujet ?

J'ai ensuite parlé de l'expérience de lecture suivie en classe des bons auteurs et remis une liste d'ouvrages contenant des propositions de lectures personnelles pour les enfants.

Le sujet de la quatrième soirée de parents se trouvait être tout naturellement l'arithmétique et, plus particulièrement étudiée, sous l'angle de l'aide des parents à leurs enfants.

J'ai parlé tout d'abord de la situation dans laquelle se trouvait l'instituteur : les programmes officiels, l'apport de la psychologie et de la pédagogie expérimentales (Piaget, Aebli, Pauli) et le matériel. Enfin, nous avons passé à l'analyse d'un document multicopié, établi par mes soins, qui reprenait systématiquement les difficultés à vaincre.

La formule de la soirée de parents est insuffisante et il serait vain d'en rester là. J'ai donc multiplié les contacts individuels au fur et à mesure des besoins (carnets scolaires, visites de parents, correspondance, téléphones...). Nous avons récemment abordé les questions qui touchent chaque gosse en particulier par des entretiens de trois quarts d'heure en classe. Sur un canevas : conduite, attitude, travail dans toutes les disciplines, perspectives d'avenir, en quatre soirées, je me suis entretenu avec 16 familles.

Les relations parents-instituteur ne vivent pas seulement de ces expériences mais elles s'en trouvent vivifiées. En outre il est nécessaire que le maître s'intéresse à la vie publique, au développement de l'industrie, établisse des contacts avec les responsables. La revalorisation de la profession sur le plan moral et matériel est à ce prix.

M. Evard.

le dessin

organe de la
SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

édition romande
de ZEICHNEN UND GESTALTEN
septième année

2

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 1260 Nyon

Les Esprits de la Forêt à Urnäsch

2^e classe terminale (8^e année scolaire), Speicher AR

Si mes élèves en avaient envie, je les conduirais bien à Urnäsch assister une fois aux danses des « Esprits de la Forêt »... S'ils en avaient envie ! — C'est pourquoi le 13 janvier nous vit tous en route pour l'arrière-pays d'Appenzell où nous allions bientôt être pris par l'envoûtement de cette coutume unique en son genre.

Dès le lendemain, pendant que nos impressions sont encore bien fraîches, nous entreprenons de restituer ce que nous avons vu par de petites esquisses (15 x 20 cm). Tous les élèves n'ont pas le même don d'observation, et ce travail en est une démonstration particulièrement nette. Mais si nous avons oublié quelque chose, un camarade s'empresse de nous le rappeler. Nous comparons nos esquisses, nous les critiquons. Puis chacun coupe au format qui lui convient une grande feuille dans du papier que nous avons reçu d'une imprimerie, et nous reportons nos projets sur ces panneaux, utilisant la méthode « au carreau » pour mieux en respecter les proportions.

Au début de notre entreprise nous avons convenu que chaque composition ne devrait réunir que de « bons » ou que de « méchants » esprits, en partie parce que dans leurs exhibitions on rencontre toujours ces groupes séparément.

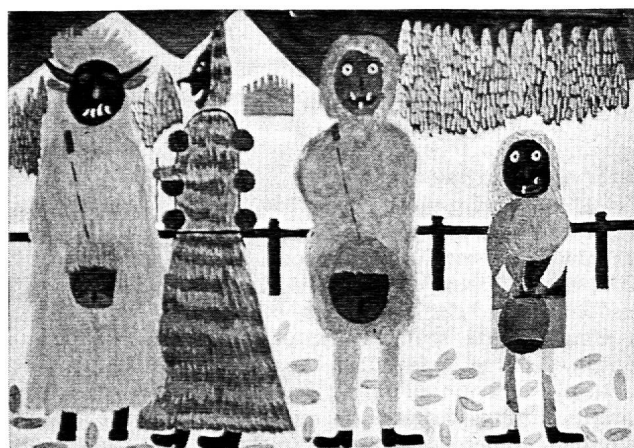
Les bons esprits portent des vêtements hauts en couleurs, semblables aux costumes du pays et portent sur la tête de grandes coiffures brillantes, en forme de huppés sur lesquelles sont représentés paysages, villages et scènes campagnardes. Ces esprits porteurs de bénédictions sont des deux sexes, comme les méchants d'ailleurs. Mais les costumes masculins sont portés eux aussi par des hommes car ils pèsent de 20 à 30 kg. Les esprits à sonnaillles forment le « Peuple des Hommes » et portent au cou un gros « toupin », tandis que le « Peuple des Femmes » est équipé d'un harnais avec huit à douze grands grelots.

Les méchants sont recouverts de ramilles, de paille, de peaux ou de chiffons. Leur visage est caché sous un masque démoniaque, extravagant, qu'ils ont façonné eux-mêmes avec du papier mâché.

Après que nos compositions ont été relevées sur les grands panneaux, nous les peignons à la gouache. C'est une occupation tout à la fois excitante et astreignante, mais bien que ce seul sujet nous ait occupés un trimestre presque entier, personne ne l'a trouvé ennuyeux.

Hans Schläpfer.

Quelques planches de cette leçon sont visibles à l'exposition **LES QUATRE SAISONS** qui sera présentée à GENÈVE (Musée d'Art et d'Histoire) du 19 mars au 3 avril 1966.



A propos de non-figuration

Réflexions sur le thème d'étude 1966 de la SSMD

Avec l'exposition de cette année, notre société s'aventure dans un domaine qui, à ma connaissance, n'a jamais été abordé dans les écoles de ce pays. C'est pour cette raison qu'on ne doit pas attendre de la section bernoise, à qui est confiée cette étude, qu'elle apporte une réponse définitive à toutes les questions qui vont se présenter. Nous nous proposons plutôt, au vu des travaux exposés, de relancer la discussion qui sera alors fondée sur une réalité bien visible.

Si maintenant je pose ici quelques questions, et si j'y réponds, ce n'est pas que je croie leur avoir trouvé la réponse correcte. Non, c'est plutôt pour fixer mon point de vue actuel. L'expérience montre que notre jugement, comme celui du chercheur scientifique, est continuellement soumis à révision. Ainsi, dans son activité personnelle de peintre, de créateur, le maître de dessin découvre à quel point son propre point de vue sur la « vérité picturale » a évolué depuis l'époque où il fréquentait l'école des Beaux-Arts.

Mes remarques concernent expressément l'activité créatrice des enfants en âge de scolarité obligatoire, particulièrement celle des élèves des degrés moyen et supérieur (5^e à 9^e années d'école), mais je crois qu'elles sont aussi valables pour les classes inférieures des écoles moyennes. Et la question primordiale que je pose est celle-ci : les enfants peuvent-ils trouver un sens à une création plastique basée sur la non-figuration ?

Je répondrai à peu près ceci : l'enfant, habitué à ce que tout ce que rencontre son regard dans la vie quotidienne lui propose non seulement forme, couleur, valeurs et rythme, mais aussi à ce que cela se présente à lui comme une **chose**, l'enfant, dis-je, a certainement de la peine à s'approprier le non-figuratif par la pensée. Une fleur ne se présente pas à l'enfant comme des formes, comme des couleurs, comme des valeurs seulement, mais bien comme une fleur, bleu-foncé, très dentelée, par exemple. La forme lui paraît intimement liée à la matière. Il ressent bien les particularités des choses, mais ces particularités sont enchevêtrées avec l'objet ; une particularité n'existe pas sans objet. Et parce que l'enfant voit son dessin ou sa peinture avec les mêmes yeux que son univers quotidien, son expérience l'oblige à y rechercher encore l'objet, et il est déçu quand il n'y a rien à découvrir. En résumé : la démarche qui conduit à une appréciation positive des compositions non-figuratives est pour le moins gênée par l'expérience quotidienne de l'œil.

On m'opposera qu'il existe un domaine du non-figuratif auquel l'enfant participe sans difficulté particulière, celui de la musique. Mais la musique est appréhendée par un autre organe que la peinture, et l'oreille ne pouvant comme l'œil percevoir les objets, elle ne s'acharne pas à les retrouver dans la musique.

Selon mon point de vue, l'enfant qui garde les deux pieds sur terre ne court pas le risque d'être surpris et dépassé par ses travaux non-figuratifs, mais au contraire d'être transporté dans un paradis qu'il n'a ni rêvé, ni cherché. A mes yeux, toute peinture non-figurative est une pratique qui se détache franchement de notre existence terrestre, de notre expérience, le monde objectif n'y joue plus aucun rôle : il s'agit donc d'un univers supraterrestre. Écoutons ce qu'a dit le poète Guillaume Apollinaire devant des œuvres abstraites : « (Les nouveaux peintres) s'éloignent de plus en plus de l'ancien art des illusions d'optique (...) pour exprimer la grandeur des formes métaphysiques. C'est pourquoi l'art actuel, s'il n'est pas l'émanation directe de croyances religieuses déterminées, présente cependant plusieurs caractères du grand art, c'est-à-dire de l'Art religieux »¹.

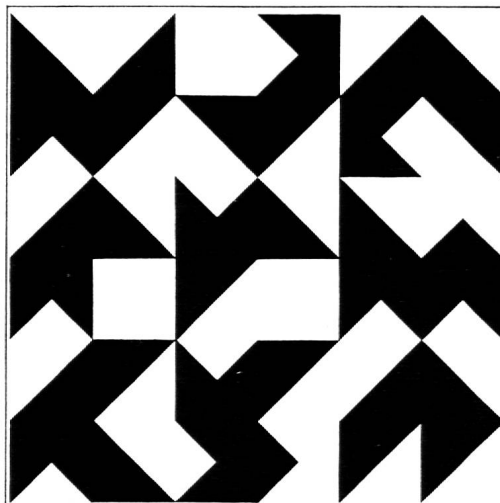


Planche extraite de

Methodik der Form- und Bildgestaltung
Editions Niggli, Teufen AR.

Cet ouvrage, écrit par un maître de l'Ecole des Arts et Métiers de Bâle, Armin Hoffmann, présente dans un esprit qui les met à la portée de l'enseignement dans les classes supérieures des écoles primaires et des collèges les problèmes de la forme et de la composition. Pour tous ceux que ne rebutent pas trop les difficultés de l'allemand, il sera une aide appréciée dans l'étude de notre thème de cette année.

Ainsi, selon la pensée du poète, la transcendance pourrait être mieux exprimée par la peinture non figurative que par la peinture traditionnelle. Je le reconnais volontiers avec lui et même, j'étaierai son avis en rappelant que les saints de l'époque romane nous paraissent, à cause de leurs formes si peu réalistes, d'une essence beaucoup moins terre-à-terre que ceux de la Renaissance dans leur perfection corporelle.

Or, la préoccupation de l'enfant, c'est de se faire une place sur cette terre, non au ciel. La quête du ciel, la préoccupation de l'au-delà, appartiendront à une autre étape de sa vie. L'histoire de l'art, comme aussi l'évolution des artistes eux-mêmes, montre clairement que le non-figuratif n'apparaît pas du jour au lendemain, mais se développe au cours d'une longue période de préparation. Amener l'enfant à s'exprimer par le non-figuratif, n'est-ce pas l'affubler d'un vêtement qui n'est pas fait pour lui, un vêtement dans lequel il ne peut se sentir à l'aise, une camisole de force qui l'empêche de respirer ? Le maître que sa nature porte vers le non-figuratif, qui s'y adonne dans sa propre peinture, semblerait en principe destiné à orienter son enseignement aussi dans cette direction. Mais cela ne signifie pas du tout que ce que lui comprend et qu'il propose avec enthousiasme soit nécessairement adapté à l'enfant. Qu'on ne se laisse pas tromper par certains résultats. Par des conseils avisés, il est possible d'obtenir d'épatants travaux non-figuratifs, aussi bien que figuratifs, mais la question est de savoir lesquels ont fait battre le plus fort le cœur de l'enfant.

Il y a une chose qu'il faut dire clairement. Nous avons tous pratiqué la non-figuration. Mais ces exercices étaient un moyen, non le but. Nous voulions par cette école arriver à représenter des objets de manière plus expressive. Tous, nous avons exercé la pose de couleurs sans qu'elles se rattachent à un objet ; nous avons cherché des harmonies chromatiques ; puis, volontairement, nous les avons modifiées pour atteindre de meilleurs résultats. Alors peut-être en avons-nous retenu les meilleurs accords et les avons-nous utilisés pour en revêtir une composition figurative. La qualité expressive de la couleur étant pour nous l'essentiel et la représentation objective du monde restant à l'arrière-

¹ « Les peintres cubistes, méditations esthétiques » (1913) — Ed. Pierre Cailler, p. 20.

plan. On pourrait dire encore que nous cherchions à approcher de l'objet par une voie différente de l'habituelle, et que pour le bénéfice de la couleur, nous avons laissé dans l'ombre la forme et d'autres aspects de l'objet. Nous nous sommes tout entiers concentrés sur un seul agent d'expression pour pouvoir, par son truchement, en dire le plus possible. Mais en étudiant d'autres domaines que la couleur, nous avons déjà découvert que la première place revient toujours au processus de la création, et à l'objet la seconde. Pensons à la linogravure dans laquelle nous sommes contraints de nous occuper exclusivement des jeux du blanc et du noir ; ou à un simple dessin au trait dans lequel ni couleurs, ni valeurs, ni modelés ne jouent aucun rôle. N'avons-nous pas alors centré tout notre intérêt sur la mise en place d'une forme, sur l'estime des proportions, sur le tracé voulu des lignes ? N'étions-nous pas alors totalement fixés sur le

façonnage de cette forme et l'objet n'avait-il pas presque complètement disparu ? N'avons-nous pas dû, pour mieux appréhender l'objet nous en détacher entièrement, effacer de nous-même le monde réel pendant un instant pour nous imprégner de formes abstraites, de courants, de rythmes ? Et n'avons-nous pas depuis toujours cherché à faire ce qui nous semble seul souhaitable ; agir en créateur.

En conclusion, ce n'est pas parce que nous nous enflammons pour les créations non-figuratives de l'art moderne, mais bien parce que nous voyons en celles-ci une école adaptée à l'enfant, que nous nous permettons d'aborder ce domaine avec nos élèves. Le « non pas ce qui me plaît, mais ce qui aide à l'enfant » de Gröninger est notre devise. Nos observations nous conduisent à chercher si l'enfant peut participer du plus profond de lui-même. Sa réponse nous dicte notre ligne de conduite.

W. Schönholzer, Berne.

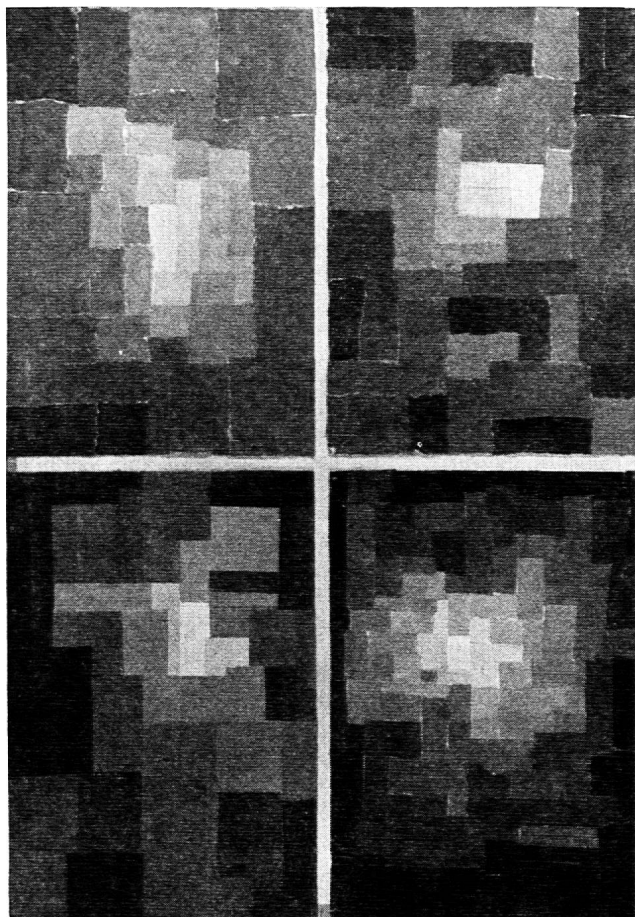
HARMONIES SAISONNIÈRES

Septième année (13-14 ans)

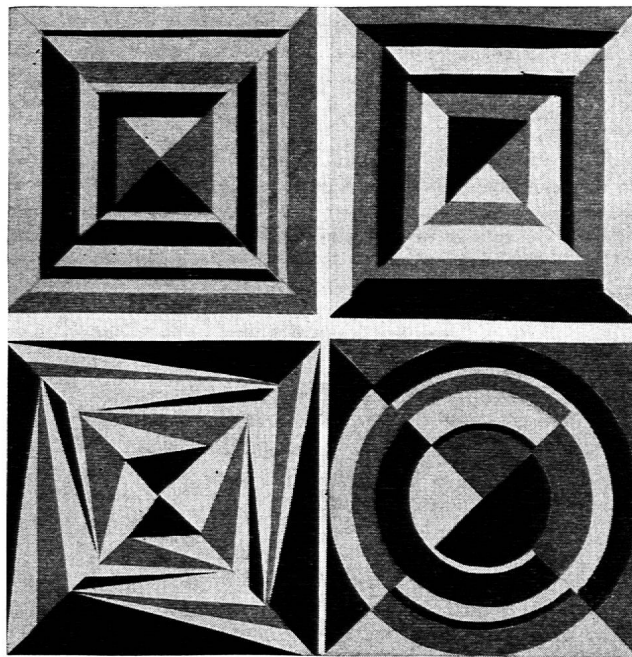
Composition de petits et grands rectangles colorés sur une feuille de format A5.

Fournitures — Papier à esquisses — papier — journal — colle d'amidon — gouaches.

Déroulement du travail — Badigeonner le papier à esquisses de couleurs chaudes et froides, claires et foncées. Plier en bandes que l'on sépare les unes des autres par déchirage, puis que l'on partage par une même opération en rectangles de dimensions variées.



Disposer ces confettis sur une feuille A5 en cherchant à exprimer la tonalité dominante d'une saison donnée. Il est à conseiller de grouper plutôt des tons foncés le long des bords et les plus clairs près du centre. Procéder au collage lorsque la composition paraît satisfaisante.



DIVISION D'UN CARRÉ

Huitième année (14-15 ans)

Fournitures — Ciseaux — Cementit — Papier teinté : noir, blanc, une demi-teinte (on dessine au verso).

Déroulement du travail — Esquisse de petit format, au crayon, pour chacune des variantes suivantes :

- découpage par verticales et horizontales arrêtées sur les diagonales ;
 - découpage analogue par des obliques inscrites entre les diagonales ;
 - jeu de cercles concentriques.
- Les deux meilleurs projets sont agrandis, puis exécutés.

Hans Eggenberg, Berne.

Découpages

Il est une technique que l'on utilise volontiers avec les petits, mais dont on oublie trop fréquemment l'intérêt pour les élèves plus grands : c'est celle des découpages.

Elle peut trouver une petite place dans le thème d'étude de cette année puisqu'elle permet le si fructueux va-et-vient entre figuratif et non-figuratif, bien que ce dernier prenne ici un caractère assez particulier en raison des effets de symétrie. Il s'agit en effet de compositions géométriques, et c'est par elles que généralement l'on commence pour habituer l'élève à une activité qui exige beaucoup de concentration : chaque coup de ciseaux est fatal. Il faut donc être prévoyant, c'est dire que l'imagination est mise à forte contribution.

Des compositions à un seul axe de symétrie, l'on passe à de plus complexes. Les variétés en sont nombreuses : plis parallèles dans une frise, plis rayonnants dans un éventail, plis perpendiculaires selon les axes ou les diagonales d'un carré, etc. Cela permet d'aborder après un travail assez simple et rapide quelques règles décoratives, celle de la répétition, par exemple ; cela donne aussi l'occasion de faire intervenir toutes sortes de notions de géométrie, ne serait-ce que par le simple emploi du vocabulaire approprié avec lequel il n'est jamais dédaignable de familiariser l'élève. Mais par-dessus tout, cela permet d'affiner le sens des formes, celui de l'équilibre des noirs et des blancs, et celui du rythme.

Les mêmes qualités sont développées par la création de compositions imagées. Celles-ci obligent en outre l'élève à choisir dans les objets qu'il représente les éléments qui lui paraissent essentiels. De ce choix qui se fait toujours « à chaud », au fur et à mesure de l'invention, dépend le caractère et la personnalité de l'œuvre, car alors aucune ambiguïté n'est permise. Faut-il rappeler que découper en suivant une esquisse préalable serait une erreur ? ce serait annihiler tension et surprise inhérentes au découpage et il n'en résulterait qu'un dessin plus ou moins bien contourné, mais sans les caractères qui le différencient de la silhouette.

Certains artistes, comme Hauswirth au Pays-d'Enhaut, ont composé des découpages qui ne sont pas organisés par un axe de symétrie ; il est généralement favorable, avec nos élèves, de commencer par plier le papier en deux. Avec les plus habiles, on peut même déterminer de part et d'autre de l'axe principal deux axes secondaires, mais la variété des effets n'est pas si riche que dans les compositions géométriques.

Pour le collage sur fond blanc, éviter les colles à prise trop rapide, d'autant plus que le sujet est très fin, complexe, et comporte de nombreux détails qui ne sont pas maintenus en place par un nombre suffisant de « ponts ».

H.



La récolte des pommes - 11e secondaire (14 ans) - W. Flückiger, Berne.

Livre utile

L'ENFANT ARTISTE

Ce livre de Madame Elise Freinet¹ nous apporte un témoignage qui ne peut laisser indifférent tout pédagogue, tout enseignant du dessin, particulièrement.

Il est le fruit d'une longue expérience dans ce domaine souvent si ardu, si ingrat, que celui de donner à des enfants de tous âges, d'abord le goût du beau, ensuite la faculté de s'exprimer, si essentielle à l'école où tout est recevoir, comme dans toute l'éducation en général.

Madame Freinet le sait bien, qui applique comme premier principe celui de la liberté totale de l'expression, principe souvent contraire à ceux de l'école traditionnelle, même dans le domaine si particulier qu'est la création enfantine.

Ce livre est divisé en deux parties ; la première, entre les idées chères à Madame Freinet, met en valeur « les richesses de la liberté » et y développe les moyens d'arriver à faire créer l'enfant et lui donner le sens de la beauté. Parallèlement, l'auteur attire notre attention sur les « inévitables réticences de l'école traditionnelle », sur les rapports entre maîtres et enfants, entre maîtres et parents ainsi que sur le point de vue des psychologues.

La deuxième partie est plus didactique ; elle nous suggère la « manière » de nous y prendre avec les enfants, comment créer une ambiance « d'amitié et d'échange » et quel matériel semble indispensable à l'auteur pour que l'élève puisse travailler dans une liberté de mouvement égale à celle de l'esprit. Cette partie, qui insiste sur la pratique, donne une

quantité de conseils importants pour l'enseignement du dessin chez les enfants de 4 à 10 ans environ, conseils concernant donc surtout l'école primaire.

La conclusion attire à nouveau l'attention sur un art plus nécessaire à la vie enfantine, art considéré comme un instrument de culture par sa valeur libératrice d'une part, formatrice, d'autre part. Illustré de nombreux documents, ce livre ne laissera pas insensibles tous ceux qui auront l'occasion de le parcourir et, principalement, les maîtres enseignant le dessin au degré primaire.

M. W.

Informations INSEA

Le Musée des Beaux-Arts de Moscou prépare une exposition de dessins d'enfants intitulée « Mon pays - ma Patrie ». Envoyer dès que possible les travaux portant au dos et dans l'ordre les mentions suivantes : nom, prénoms, âge, sexe de l'élève — école, adresse, pays — titre de l'œuvre, à : Pionerskaya Pravda - 21, Suchoskaïa Street - Moscou A-30.

Actualité de l'esthétique positive est le sujet des journées d'études internationales organisées à Bruxelles du 4 au 7 avril prochain. S'adresser à M. Yves Roger, inspecteur, Ministère de l'Education nationale, 155, rue de la Loi, Bruxelles.

Le 18e congrès mondial aura lieu à Prague du 3 au 10 août 1966. Bulletins d'inscription provisoire disponibles chez C.-E. Hausammann, 5, Pertems, 1260 Nyon.

Information SSMD

Le congrès annuel 1966 aura lieu à Berne les samedi et dimanche 29 et 30 octobre à Berne.

¹ Un volume des Editions de l'Ecole Moderne Française, Cannes ; 168 pages, 21 x 27 cm, 135 illustrations et 20 hors-textes en couleurs ; chez Didax, Lausanne.

